

NOVEMBRE
2007

Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes

INDICATEURS DES ENTENTES DE GESTION RELATIVEMENT AU PROGRAMME DÉPENDANCES

Adopté à la Table des directeurs généraux
le 22 novembre 2007

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES
DE RÉADAPTATION POUR PERSONNES
ALCOOLIQUES ET AUTRES TOXICOMANES



TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Introduction	1
Indicateurs pour le Programme Dépendances	1
Développement de nouveaux indicateurs aux ententes de gestion	2
Indicateurs relativement à l'offre de service en dépendances.....	2
Indicateurs visant à mesurer l'efficacité du continuum de services	3
Indicateurs relativement aux cibles d'intervention visant à induire des changements dans la prise en charge des clientèles.....	4
Conclusion	4

LM/ra
2007.11.22

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX INDICATEURS AUX ENTENTES DE GESTION ○○○○○○○○○○○○○○○○○○○

Du point de vue de la Fédération, trois types d'indicateurs devraient éventuellement être développés de manière à mieux refléter l'activité des CRPAT et à mieux mesurer la performance globale des différents acteurs ayant une responsabilité au regard du Programme Dépendances.

Ces trois types d'indicateurs sont :

- les indicateurs relativement à l'*Offre de service en Dépendances* du MSSS;
- les indicateurs visant à mesurer l'efficacité du continuum de services;
- les indicateurs relativement aux cibles d'intervention visant à induire des changements dans la prise en charge des clientèles.

INDICATEURS RELATIVEMENT À L'OFFRE DE SERVICE EN DÉPENDANCES ○○○○○○○○○○○○○○○○○○○

À l'automne 2004, soucieux de mieux définir leur offre de service dans une perspective de hiérarchisation, les centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes membres de la FQCRPAT déterminaient un ensemble de services communs devant être offerts dans une région aux personnes aux prises avec un problème d'alcool, de drogue ou de jeu. Le MSSS s'apprête à rendre publique l'*Offre de service en Dépendances*, laquelle s'est largement inspirée des travaux réalisés à la Fédération et confirme aux CRPAT leurs responsabilités au regard de l'accueil, de l'évaluation, de l'orientation (AEO), des services de désintoxication, des services de réadaptation, des traitements de substitution, des services de réinsertion sociale et professionnelle, et des services d'aide et de soutien à l'entourage. Ainsi, de manière à mieux refléter les différentes composantes de l'*Offre de service des CRPAT*, les indicateurs à l'entente de gestion devraient donc pouvoir mesurer :

- le nombre de personnes¹ ayant reçu des services d'AEO;
- le nombre de personnes ayant reçu des services de désintoxication à l'interne;
- le nombre de personnes ayant reçu des services de désintoxication à l'externe;
- le nombre de personnes ayant reçu des services de réadaptation avec hébergement;
- le nombre de personnes ayant reçu des services de réadaptation externes;

¹ Dans la mesure où cela s'applique, le nombre de personnes pourrait être remplacé par le nombre d'entrevues, de visites ou de rencontres de groupe.

- le nombre de personnes ayant reçu des services de traitement de substitution;
- le nombre de personnes ayant reçu des services de réinsertion sociale et professionnelle;
- le nombre de personnes de l'entourage ayant reçu des services d'aide et de soutien.

L'Offre de service en Dépendances du MSSS confirme également un certain nombre de responsabilités aux acteurs de la première ligne que sont les CSSS. Ces responsabilités sont liées principalement à la détection et au dépistage des clientèles, ainsi qu'à la mise en place de programmes d'intervention précoce. À titre indicatif, et de manière à mieux évaluer la performance globale des CSSS au regard du Programme Dépendances, les indicateurs à l'entente de gestion devraient pouvoir mesurer :

- le nombre de personnes aux prises avec un problème de dépendance ayant été détecté à l'AEO en CSSS;
- le nombre de personnes dites vulnérables (jeunes en difficulté, personnes avec problèmes de santé mentale et femmes enceintes ou mères de jeunes enfants) ayant été détectées en CSSS ou en CJ et évaluées à l'AEO ou par les services psychosociaux généraux;
- le nombre d'usagers inscrits au programme Alcochoix sur le territoire du CSSS;
- etc.

INDICATEURS VISANT À MESURER L'EFFICACITÉ DU CONTINUUM DE SERVICES ○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○

Dans une perspective de responsabilisation des acteurs de première ligne, de hiérarchisation des services et de développement des projets cliniques, la Fédération est d'avis qu'un certain nombre d'indicateurs devraient pouvoir mesurer l'efficacité de certains mécanismes favorisant un meilleur continuum de services ou une meilleure prise en charge des clientèles. Ces indicateurs visent davantage à évaluer la performance globale du système dans le champ de la dépendance. Ils offrent par ailleurs une lecture plus complète et plus représentative de l'ensemble des activités du réseau. À titre d'exemple, les indicateurs devraient pouvoir mesurer :

- le nombre de jeunes ou d'adultes ayant été orientés par le ou les mécanismes d'accès régional;
- le nombre de personnes aux prises avec un problème de dépendance référées au centre de réadaptation par le centre hospitalier, le CSSS, le cabinet privé, le centre jeunesse ou l'organisme communautaire ou autres réseaux;
- les délais d'attente à l'AEO et à la prise en charge des clientèles avec problématique de dépendance en CSSS et en CRPAT;

- Viser des cibles spécifiques d'intervention en vue d'induire des changements dans le système de prise en charge des clientèles et d'obtenir une meilleure complémentarité des acteurs impliqués dans le champ de la dépendance.

Nous espérons que ces quelques commentaires seront utiles aux travaux du groupe de travail.

